

**C.A.U.E D'EURE-ET-LOIR**  
**rapport d'activités 2007**

**CONSEIL**

**ARCHITECTURE**

**URBANISME**

**ENVIRONNEMENT**

## Le mot du président

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement s'adapte aussi au rythme des échéances électorales. Il essaye même, dans une certaine mesure, d'en anticiper les effets sur les attentes de ses interlocuteurs privilégiés que sont les élus locaux.

En effet, de nombreux élus municipaux, nouveaux ou non, aimeraient bien s'informer sur les services rendus par le CAUE. Je rappellerai donc qu'ils peuvent trouver au CAUE non pas une maîtrise d'œuvre, mais des conseils gratuits quant à la mise en place de leurs opérations. Leurs demandes ont d'ailleurs dépassé le chiffre de 2000 au cours des 25 dernières années, ce qui devrait confirmer la pertinence des services rendus. Toute une gamme de compétences s'est progressivement ajoutée à cet effet, "brique sur brique" serais-je tenté de dire : l'architecture d'abord, puis l'aménagement, le paysage, le patrimoine et l'infographie. La progression récente du produit de la Taxe Départementale pour le CAUE nous a enfin récemment permis de nous doter d'un pôle d'urbanisme et de développement durable.

Le département vient par ailleurs de nous attribuer de nouveaux locaux rénovés doublant ainsi la superficie de nos bureaux. Nous pourrons ainsi mieux recevoir nos visiteurs, organiser nos réunions, notre documentation et nos archives communales et le personnel pourra enfin desserrer son espace de travail.

"Le meilleur atout des CAUE c'est l'intelligence fine de leur territoire acquise en trente ans d'expérience" affirmait dernièrement le vice-président de la Fédération nationale des CAUE. Le personnel des CAUE est à la base de leur dynamisme au niveau national, régional ou départemental. Il bénéficie en tout cas depuis cette année d'une convention collective nationale étendue.

En Eure-et-Loir, le Conseil général nous a d'emblée associé à la réalisation de la **Charte départementale pour l'Environnement**. Or, nous venons d'assurer des étapes importantes cette année :

- Le **Pré-inventaire du patrimoine de pays** couvre désormais un tiers des communes rurales du département, à l'exception du Parc qui se dote du sien.
- La publication des **Fiches architecturales et paysagères** des pays de Beauce et du Drouais avec l'aide du CAUE, comble un certain vide dans ces deux secteurs du département.
- Le **Guide des paysages d'Eure-et-Loir** paraît enfin après une longue préparation. Cet ouvrage riche et innovant comporte non seulement un Atlas original des unités paysagères du département, mais aussi des recommandations. Ce sera un instrument de travail pour tous et l'occasion de lancer un débat que nous poursuivrons tous ensemble.
- Enfin trois **Cahiers de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement** doivent paraître en 2008 : deux successifs sur les documents d'urbanisme et un dernier sur les places de villages.

Ainsi, au moment où les élus entament une nouvelle mandature, il nous a paru important de leur donner l'occasion de réfléchir aux instruments susceptibles d'améliorer la cohérence de leurs projets à venir et de garantir une meilleure durabilité au développement des territoires dont ils ont la charge.



Dominique Leblond



Conseiller Général  
Maire de Béville-le-Comte

## sommaire

Le mot du président	p 1
L'année 2007 : introduction	p 3
Contribution à la qualité du développement	p 11
Contribution à la qualité architecturale	p 15
Contribution à la qualité de l'aménagement	p 25
Contribution à la qualité paysagère	p 31
Le conseil d'administration	p 38
L'équipe	p 39
Le bilan financier	p 40
Communes cotisantes	p 42



Réception au Conseil général de Seine-et-Marne à l'intention des élus et des services départementaux d'Eure-et-Loir, sur le thème de l'aménagement paysager des bords de route.

## introduction

### ADHESIONS

Le nombre des communes ayant adhéré au CAUE a atteint 361 en 2007.

En 2007, ce sont les 4 communes de **Corancez, Germainville, Serville et Vieuvicq** qui ont, à leur tour, rejoint le CAUE.

Les communes adhérentes représentent une population de **389 029 habitants** et constituent donc une franche majorité en Eure-et-Loir, avec 89,5% des communes et plus de 95% de la population (chiffres 1999).

Grâce à ces adhésions, le produit des cotisations a été de 17 089 euros en 2007. Davantage de régularité d'une année à l'autre devrait donner encore de meilleurs résultats.

### FINANCEMENT

Le produit de la taxe départementale pour le CAUE a atteint le chiffre exceptionnel de 453 533 euros en 2007.

Une autre subvention du Conseil Général de 35 000 euros permet au CAUE de participer à quelques-unes des actions prévues par la Charte départementale pour l'environnement, comme les Cahiers de l'A.U.E. et le Guide des Paysages d'Eure-et-Loir. Une subvention complémentaire de 30 000 euros contribue à la réalisation du pré-inventaire du patrimoine de pays.

Rappelons que pour prévenir d'éventuels problèmes de trésorerie dus à l'irrégularité du produit de la taxe, le département prévoit une avance de 340 000 euros répartie sur l'année.

Par ailleurs, certaines actions de l'année 2007 ont fait l'objet de participations extérieures, notamment de la part du Parc du Perche, des Pays de Beauce, du Drouais et du Perche.

Un nouvel avenant à la convention passée entre le Conseil Général et le CAUE a été signé le 10 avril 2007.

### NOUVEAUX LOCAUX

Les travaux commencés à l'automne 2007 par le Conseil général, au rez-de-chaussée de l'immeuble du 6 rue Charles-Victor Garola s'achèveront au printemps 2008. Ils permettront au CAUE de doubler la superficie de ses locaux.

### SITE INTERNET

Par la mise en place de son site Web, le CAUE d'Eure-et-Loir a pour objectif de :

- Mieux se faire connaître auprès du public en général et, en particulier, de ses interlocuteurs et partenaires .
- Présenter la gamme de ses différentes activités : conseil, information, sensibilisation, formation, etc.
- Diffuser (sous une nouvelle forme) ses documents de conseil et d'information existants et à venir.

L'arborescence du site permet d'accéder directement aux informations intéressant les élus du département et le grand public à partir de la page d'accueil.

Tous peuvent ainsi télécharger les 17 premiers Cahiers de l'A.U.E. Par ailleurs, 11 fiches de cas portent sur des réalisations pilotes.

Les particuliers souhaitant entreprendre des travaux de réhabilitation peuvent télécharger une trentaine de fiches architecturales et paysagères réalisées avec le Parc du Perche, suivant des séries thématiques, d'exemples et de fiches conseils. Les documents téléchargeables s'accroissent au fur et à mesure (bientôt la Beauce et le Drouais).

Les différentes activités des années précédentes, de même que l'actualité, ont également leurs pages.

En 2007, le nombre de visiteurs a été de 50 937 avec une moyenne de 139 connexions par jour.

Rendez-vous sur

**[www.caue28.org](http://www.caue28.org)**

## introduction

### PERSONNEL

L'équipe du CAUE est constituée de 10 personnes (7 équivalents temps plein). Mme GAILLARD, architecte et urbaniste, a été recrutée pour animer le nouveau pôle urbanisme. Mme MALLIER, paysagiste, partie pour convenue personnelle, a été remplacée par Mme BLEUZE, également paysagiste. M. ABDULAC et Mme MALLIER ont participé aux Etats généraux du paysage tenus le 8 février au Conseil économique et social.

### FORMATION

M. ABDULAC et Mme GAILLARD ont participé à l'Université d'été du Conseil français des urbanistes, organisée du 29 au 31 août à Nantes.

M. CHENEVREL s'est rendu à un colloque organisé par l'ADEME et l'ANAH sur la réhabilitation durable, le 11 septembre à Paris.

M. ABDULAC a participé à la rencontre "Bâti agricole et paysage" organisée par Maisons Paysannes de France, les 13 et 14 septembre, à la Bergerie de Nohant (36). Il a également assisté aux 2èmes Rencontres parlementaires sur le Logement, organisées, le 25 septembre à Paris.

### ETUDIANTS

Accompagnés de leurs enseignants, une vingtaine d'étudiants en "aménagement des espaces péri-urbains" de l'université de Paris XII ont rencontré le CAUE à Chartres, en novembre 2007.

### INVITATION

M. ABDULAC a été invité par les organisateurs de "Rehabimed", Conférence régionale Euro-Méditerranéenne, du 12 au 15 juillet à Barcelone afin de présenter "les CAUE, outils de conseil et d'information, l'exemple du CAUE d'Eure-et-Loir". Plusieurs centaines de brochures de la FNCAUE ont été distribuées aux 450 participants.

### UNION REGIONALE

Le personnel des CAUE de la Région Centre a tenu sa réunion annuelle à Chambon-la-Forêt (Loiret), le 5 juillet 2007, pour une journée d'échanges sur leurs pratiques.

### FEDERATION NATIONALE

MM. LEBLOND et ABDULAC ont assisté, le 24 mai 2007 à Paris, à l'Assemblée générale, présidée par le Sénateur Christian GAUDIN.

Mme BLAISE, M. ABDULAC et M. CHENEVREL ont assisté au Colloque national des 30 ans de la loi sur l'architecture, tenu les 19 et 20 décembre 2007,

à la Bibliothèque Nationale de France et clôturé par le ministre de la Culture.

M. CHENEVREL s'est rendu à l'Université d'été des CAUE du 4 au 6 septembre en Corse.

Le projet de modernisation du financement des CAUE, défendu par le Président GAUDIN et appuyé par les Ministères chargés de la Culture et de l'Équipement ainsi que par l'ADF, a été adopté par le Sénat, mais rejeté en commission mixte en raison de l'opposition du Ministère du Budget.

L'arrêté d'extension de la Convention collective nationale des CAUE est paru au Journal Officiel du 6 mars 2008.

Le texte s'appliquera désormais aux 89 CAUE, 11 URCAUE et à la FNCAUE. Un accompagnement pédagogique est prévu par la FNCAUE en 2008.

Enfin, deux guides, l'un sur les statuts types et l'autre sur la liquidation de la TDCAUE ont été élaborés par la FNCAUE.



## introduction

### DEMANDES DE CONSEIL

La loi sur la Maîtrise d'Ouvrage Publique, en précisant le rôle, la mission et la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage a, depuis plusieurs années, situé le sens et l'utilité de son nécessaire accompagnement. Celui-ci est devenu l'une des principales missions du CAUE aujourd'hui.

Il y a eu 72 nouvelles demandes de communes en 2007 auxquelles il convient d'ajouter 14 dossiers commencés avant la fin 2006 et achevés en 2007, soit un total de 86 dossiers traités durant l'année.

Ainsi, jusqu'à la fin de l'année 2007, 1888 conseils ont, au total, été demandés au CAUE par les communes d'Eure-et-Loir.

La part des conseils liés à l'aménagement et l'urbanisme progressent fortement cette année, au point d'atteindre 50% des demandes de conseil.

Le soutien au Parc, aux Pays, aux Syndicats intercommunaux et aux Communautés de communes restent d'un niveau élevé (25 conseils) alors que les interventions scolaires passent de 34 à 57.

### TOTAL RECAPITULATIF DES DEMANDES D'INTERVENTION 2007

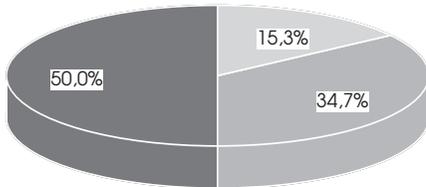
<b>CONSEILS AUX COMMUNES</b>	<b>86</b>
Dossiers précédents achevés au cours de l'année	14
Nouveaux dossiers de l'année	72
<b>CONSEILS AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	<b>25</b>
<b>Syndicats, Communautés de communes, Services, etc.</b>	
Dossiers précédents achevés au cours de l'année	0
Nouveaux dossiers de l'année	25
<b>CONSEILS AUX PARTICULIERS (tourisme rural)</b>	<b>34</b>
Dossiers précédents achevés au cours de l'année	5
Nouveaux dossiers de l'année	29
<b>CONSEILS AUX PARTICULIERS (autorisation de construire)</b>	<b>98</b>
Dossiers précédents achevés au cours de l'année	0
Nouveaux dossiers de l'année	98
<b>INTERVENTIONS SCOLAIRES</b>	<b>57</b>
Dossiers précédents achevés au cours de l'année	0
Nouveaux dossiers de l'année	57

## introduction

### REPARTITION DES CONSEILS AUX COMMUNES

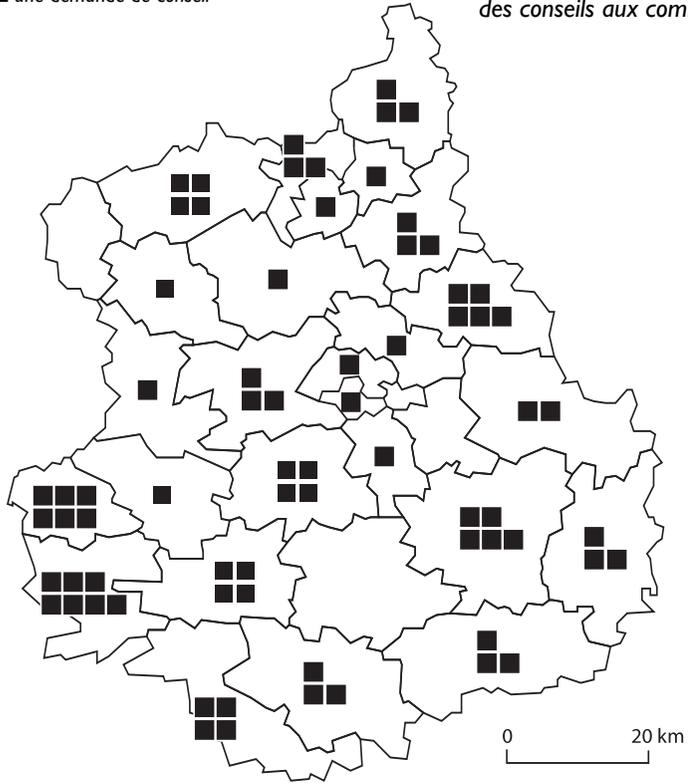
TOTAL : 72 DEMANDES EN 2007

- Architecture et construction : 11 demandes
- Paysage et plantations : 25 demandes
- Aménagement et urbanisme : 36 demandes



■ une demande de conseil

Répartition géographique par canton  
des conseils aux communes en 2007



En 2007, les demandes de communes ont émané de presque tous les cantons et particulièrement de celui d'Authon-du-Perche (7), de Nogent-le-Rotrou (6), de Maintenon et de Voves (5 chacun), de Brezolles, de Brou, de Cloyes et d'Illiers-Combray (4 chacun).

N.B. Les conseils aux communes énumérés dans la suite de ce rapport ont été demandés en 2006, mais ne sont pas encore tous nécessairement achevés à moins d'une mention contraire.

## introduction

### **L'ASSEMBLEE GENERALE DU CAUE**

*(quelques extraits de la manifestation  
organisée le 22 juin 2007 à EPERNON)*

#### **Les projets de la Ville d'Epernon**

Mme RAMOND, Maire de la ville, à l'aide d'une projection, fait part du projet d'urbanisation du quartier de la Savonnière sur le dernier secteur encore libre de la commune. Une étude d'urbanisme a été effectuée de 2001 à 2003. Plus de 300 logements vont être créés dont 20% de logements sociaux. Les logements seront répartis en maisons et en immeubles qui ne dépasseront pas deux étages et qui seront pour la plupart des logements intermédiaires sans cage d'escalier et sans espace commun ; il n'y aura pas de studios. Elle explique sa volonté de créer un quartier ouvert sur la ville. Les stationnements seront réalisés en sous-sol.

Mme RAMOND fait part d'autres projets réalisés par la Communauté de Communes du Val Drouette, en particulier un pôle pour la petite enfance. Elle évoque également la requalification d'un parking "tampon" dans une friche industrielle et la démolition par la commune de l'ancien moulin non réutilisable qui permettra la construction d'un pôle sportif (judo, boxe française...).

#### **La reconversion de la salle Savonnière et du Conservatoire des meules et des pavés d'EPERNON**

Mme COURTAT, architecte, représente MM. TCHEPELEV et TROUVE du Cabinet "Architecture et Patrimoine", les maîtres d'œuvre de la salle Savonnière dans laquelle est tenue l'assemblée générale du CAUE.

Mme COURTAT évoque la démolition partielle d'un bâtiment devant l'ancienne salle. Cette intervention a permis de rendre plus visible la salle des fêtes actuelle depuis la rue et de créer un jardin sur la parcelle. Elle présente le projet de réaménagement de l'ancienne salle des fêtes qui ne répondait plus aux besoins de la commune. Le travail de diagnostic a commencé à la fin de l'année 1998 pour s'achever en 2000. Les travaux ont duré 14 mois. La salle a été livrée en octobre 2001.

Mme COURTAT met tout particulièrement l'accent sur la qualité des matériaux utilisés (bardage bois en red cedar et platelage bois en ipé à l'extérieur, parquet bois et panneaux d'isolation acoustique en bois à l'intérieur de la salle), le soin apporté à l'isolation et à l'acoustique et à la clarté de la salle due à une verrière sur toute la longueur de la toiture.

En quelques mots, Mme COURTAT évoque également le Conservatoire des meules et des pavés du bassin d'Epernon. Ce bâtiment voisin fera l'objet d'une visite l'après-midi.

## introduction

MM TCHEPELEV et TROUVE l'ont conçu à partir d'une ancienne bergerie et d'un bâtiment accolé construit à l'occasion de l'exposition universelle de 1900, racheté par Mme Boussac et transférés à Epernon. Là encore, elle insiste sur les matériaux utilisés, la conservation d'éléments architecturaux à l'intérieur de l'ancienne bergerie et le percement de nouvelles ouvertures.

### **L'aménagement d'espaces publics et les traitements de sol à DAMMARIE**

M. LABADIE, maire de Dammarie, présente les motivations qui ont conduit sa commune à aménager le cœur du village. Il précise que le centre bourg, traversé en ligne droite par la RD 935, où sont concentrées toutes les activités, était non seulement un espace dangereux du fait de la vitesse excessive des véhicules mais aussi peu attrayant. Il était donc devenu nécessaire d'aménager les lieux, d'une part pour améliorer la sécurité, le confort des piétons et le stationnement des voitures, d'autre part pour mettre en valeur le patrimoine communal.

Suite aux conseils du CAUE qu'il remercie vivement, l'Agence de paysage FEUILLE-A-FEUILLE a été retenue après consultation et audition. En leur absence, M. DABADIE demande à M. CHENEVREL, architecte conseiller, de bien vouloir présenter et commenter les grandes lignes du projet, à savoir l'enfouissement des réseaux, le rétrécissement de la chaussée en traverse, le

revêtement de tous les sols en pavés de grès ou en enrobé noir, le nouvel éclairage public, les plantations et le mobilier.

Pour conclure, M. CHENEVREL explique que, désormais, trois espaces peuvent être très naturellement distingués, le cours Saint-Pierre voué au stationnement, un jardin d'agrément avec une fontaine à l'emplacement de l'ancienne mare et une voie mixte menant à l'église, à la mairie et à la future médiathèque qui sera aménagée dans l'ancien presbytère. Ce projet s'intègre d'autant mieux qu'il est sobre, unifie les lieux, supprime les conflits et montre un grand soin dans les détails.



**DEVELOPPEMENT**

1

**ARCHITECTURE**

2

**AMENAGEMENT**

3

**PAYSAGE**

4

Le présent rapport d'activités est structuré en fonction de quatre grands axes d'intérêt :

*Contribution à la qualité du*

**DEVELOPPEMENT**

1

**Aménagement du territoire, développement local et durable, projets territoriaux et intercommunalité, approches thématiques (logement social, tourisme rural, commerce, industrie,...), information, formation, etc.**

*Contribution à la qualité de l'*

**ARCHITECTURE**

2

**Conseils aux particuliers, programmes de logements locatifs, réaménagement de bâtiments communaux, agrandissement de constructions publiques, élaboration de nouveaux équipements collectifs, réalisation de petits édifices communaux, pré-inventaire du patrimoine de pays, réunions et visites, interventions en milieu scolaire, etc.**

*Contribution à la qualité de l'*

**AMENAGEMENT**

3

**Urbanisme, développement du territoire communal ou intercommunal, aménagement de centres de bourgs, de rues et de places, d'entrées et de traversées de bourgs, des abords de bâtiments publics, de lotissements, interventions en milieu scolaire, etc.**

*Contribution à la qualité du*

**PAYSAGE**

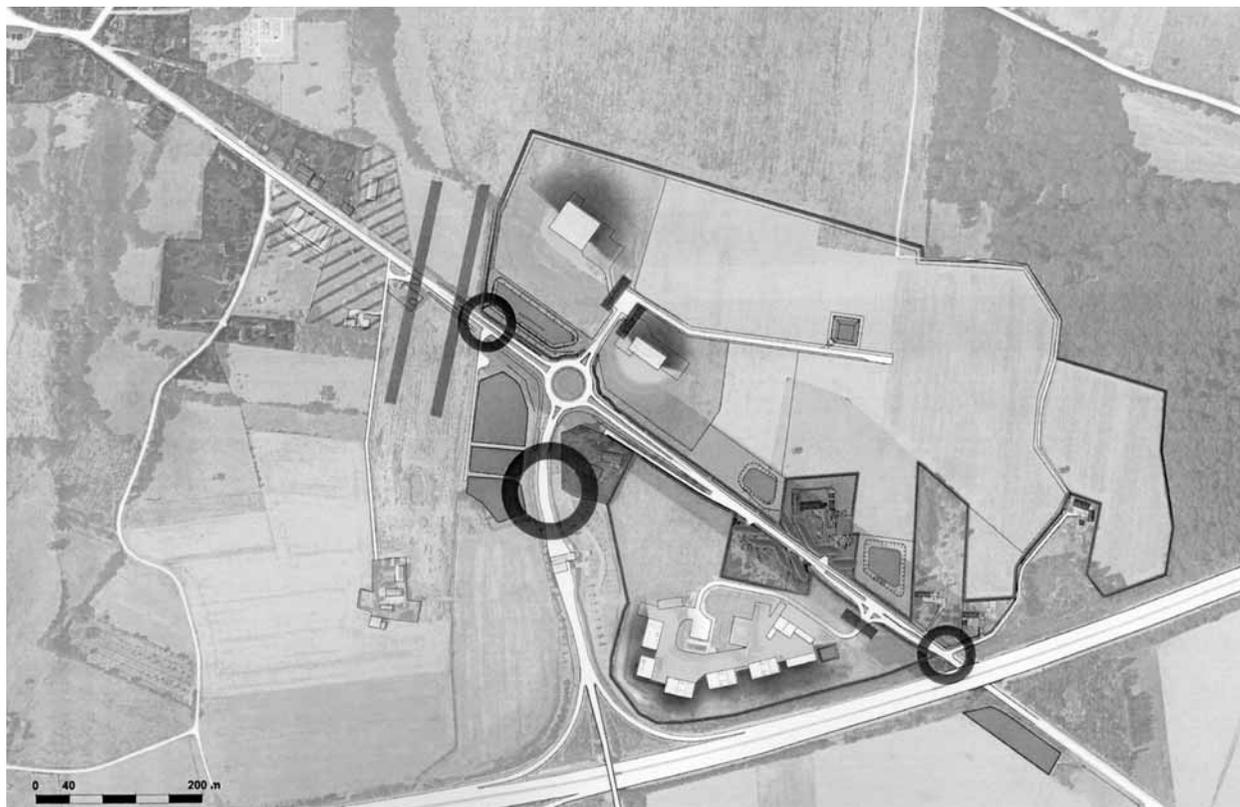
4

**Etudes d'ensemble, aménagement paysager de villes et de villages, d'espaces publics, de jardins, de bords de mares et de rivières, de mares communales, Guide des paysages, qualification des zones d'activités, Commission de la nature, des sites et des paysage, etc.**

# 1

La contribution à la qualité du

# DEVELOPPEMENT



S.I.R.Z.A. - Parc d'activités du Perche eurélien - Requalification et extension : phase diagnostic  
Agence Pôles, paysagistes - Agence d'A Côté, architectes - Confluences, ingénieurs hydrauliques

## A C T I O N

La contribution du CAUE au développement local et durable et à la qualité des projets qui y sont associés concerne plusieurs secteurs économiques : le **tourisme rural**, le **bâtiment**, le **commerce** et l'**agriculture** notamment. L'**aménagement du territoire** et l'**intercommunalité** constituent un cadre privilégié pour l'émergence de ces actions.

## LA NOUVELLE CHARTE DÉPARTEMENTALE POUR L'ENVIRONNEMENT

La seconde Charte départementale pour l'environnement (2005-2009) participe à la démarche de "Développement durable" qui contribue à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. Elle s'inscrit dans la logique de la loi relative à la Charte nationale pour l'environnement, promulguée le 1<sup>er</sup> mars 2005.

La Charte comporte 4 objectifs regroupant 15 projets. Le CAUE est largement impliqué dans l'objectif d'amélioration du cadre de vie et dans "3 projets" (9, 11 et 12). Il est, en particulier, étroitement associé aux actions suivantes :

### 9 - Mettre en œuvre une politique pour la qualité des paysages

- 9/1 : mise en place d'une stratégie pour une meilleure prise en compte des paysages
- 9/2 : agir auprès des élus
- 9/3 : agir auprès des aménageurs
- 9/4 : agir auprès du grand public

### 11 - Mettre mieux en valeur le patrimoine de pays

- 11/1 : mieux connaître le patrimoine de pays d'Eure-et-Loir

### 12 - Améliorer la qualité des espaces de vie

- 12/1 : sensibilisation et information sur la qualité des espaces publics
- 12/2 : amélioration de la qualité des lotissements
- 12/3 : amélioration de la qualité des réalisations individuelles

Plusieurs actions lourdes prennent place dans ce cadre, comme le Guide des paysages d'Eure-et-Loir, le Pré-inventaire du

patrimoine de pays, les Cahiers de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement et les fiches architecturales et paysagères. Nous en reparlerons plus loin.

Le suivi de la Charte départementale pour l'environnement est l'occasion de multiplier les liens avec les différents services du Conseil général, respectivement chargés de l'espace rural, de l'aménagement du territoire, de la culture et de la communication, de même qu'avec les partenaires extérieurs.

Le CAUE a d'ailleurs été invité à participer à plusieurs réflexions, telles que le renouvellement d'une convention Région-Département, la mise en place d'un dispositif d'aide aux lotissements communaux durables ou encore la mise en valeur des mares communales

## LES PROJETS TERRITORIAUX

### Le Parc du Perche

La signature d'une convention-cadre entre le Parc naturel régional du Perche et les CAUE 28 et 61, avait d'emblée concrétisé leur volonté commune d'établir un partenariat actif, durable et complémentaire impliquant la coordination de leurs efforts respectifs.

La convention spécifique pour le renforcement du conseil architectural et paysager, auprès des particuliers et des entreprises sur le territoire du Parc, a initialement été passée en décembre 1998. Elle a été régulièrement reconduite avec certains réajustements parfois.

Le CAUE d'Eure-et-Loir est, par ailleurs, invité à participer aux travaux de commissions mises en place par le Parc comme celles des "patrimoine bâti et urbanisme" et "patrimoine naturel et paysager". Il a participé également aux comités de pilotage chargés de l'élaboration de la Charte de qualité pour la restauration du patrimoine bâti percheron. Enfin, le Parc a engagé une réflexion sur la révision de sa Charte.

### Le Pays de Beauce

Le CAUE est membre du Conseil de développement du Pays de Beauce. Il est, en particulier, invité au groupe de travail thématique "Cadre de vie, Environnement, Paysages".

Les communes font appel à lui pour certains de leurs projets d'aménagement

d'espaces publics, de "réduction de points noirs" ou de valorisation du patrimoine.

Une convention d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage a été signée en 2005 entre le CAUE et le Pays en vue de réaliser un recueil de fiches architecturales et paysagères à l'intention des particuliers sur le modèle de celles du Perche. Un cahier des charges a été établi et un bureau d'étude retenu ("Une fenêtre sur la ville"). Toutes les étapes de travail ayant été validées en 2007, la publication est prévue pour début 2008.

### Le Pays Drouais (SIPAD)

Le CAUE est membre du Conseil de Développement.

Le Pays Drouais a passé en 2005 avec le CAUE la même convention d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage que le Pays Beauce pour la réalisation d'un recueil de fiches architecturales et paysagères. Un comité de pilotage conjoint aux deux pays a été constitué. Les réunions ont validé les phases d'enquête et de diagnostic de même que la mise au point d'une série de fiches (publication déc. 2007).

### Le Pays Dunois

Le CAUE est membre du Conseil de développement. Il a, en particulier, participé aux travaux du groupe de travail "Habitat, Environnement". Il fait également partie du comité de pilotage de l'ORAC du Dunois. Les projets de devantures sont toutefois rares.

La réalisation du pré-inventaire du patrimoine de pays sur le canton de Cloyes et sa prochaine extension aux deux derniers

cantons du Dunois pourront contribuer à susciter des projets à inscrire dans le prochain programme du contrat de pays.

### Le Pays Perche (SIAP)

Le CAUE est membre du Conseil de développement du pays et il a été invité à la préparation du nouveau contrat de pays signé en mars 2005 pour 4 ans. En 2007, il a été associé au bilan de mi-parcours.

Le Directeur du CAUE et la Déléguée départementale de MPF viennent d'être chargés par la DIACT d'une mission de suivi et d'accompagnement du Pôle d'Excellence Rurale du Perche ("Être au naturel").

### Le canton de Cloyes

Le canton de Cloyes a été choisi par les services du Conseil général (Direction de l'agriculture, de l'environnement et de l'espace naturel) pour mener une démarche globale de valorisation du patrimoine naturel (espaces naturels remarquables ou plus "ordinaires", protection de l'eau potable, valorisation du patrimoine naturel et du patrimoine de pays, activités de loisirs). Une série de réunions et des échanges ont eu lieu entre la DAEER, le Conservatoire du patrimoine naturel, Eure-et-Loir Nature et le CAUE.

### Intercommunalité

Avec le développement de l'intercommunalité, le CAUE répond davantage à des sollicitations de syndicats intercommunaux et de communautés de communes (celles de la Beauce alnéloise, de la Beauce d'Orgères, de l'Orée du Perche, du Pays houdanais, du Perche senonchoises, des Plaines et Vallées Dunoises, du Val Drouette, du SIVOS d'Auneau, etc.).

# REFLEXION INFORMATION

## LES APPROCHES THEMATIQUES

### Le Grenelle de l'Environnement

Les valeurs concernant le patrimoine et le paysage n'ayant pas été prises en compte dans les travaux préparatoires du Grenelle de l'Environnement, les différentes associations nationales intervenant dans ces domaines ont écrit au Ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durable pour y être associé. En août 2007, le Cabinet du Ministère a constitué un "groupe miroir" regroupant la FNCAUE, ICOMOS-France et une dizaine d'autres associations. Le Directeur du CAUE 28, ayant été délégué par cette dernière, a établi 5 des 42 fiches présentées par le "groupe miroir" dont une concernant un financement adéquat du conseil aux collectivités territoriales.

En octobre 2007, le groupe a de nouveau été sollicité pour donner un avis sur les conclusions et préconisations des groupes de travail.

Fin 2007, la présentation générale des propositions du Grenelle de l'Environnement

affichait bien des préoccupations élargies, mais un approfondissement ne s'engageait que dans le cadre du "chantier de l'urbanisme" avec la participation de la FNCAUE.

### Patrimoine et aménagement durable du territoire

La commission "Patrimoine et aménagement durable du territoire" de la Section française de l'ICOMOS procède avec M. Abdulac, son animateur, à une série d'auditions des principaux acteurs du champ patrimonial.

Les auditions 2007 ont concerné :

"Les médias et le patrimoine" avec Michel SCHULMANN, Président de l'Association des Journalistes du patrimoine, le 28 février 2007

"Les Musées et patrimoines, de nouveaux savoir-faire", avec Evelyne WANDER, Présidente de la Fédération des Musées d'Agriculture et du Patrimoine rural, le 5 avril 2007.

### Les Pôles d'excellence rurale

L'ICOMOS a participé à l'instruction des 376 "Pôles d'excellence rurale" labellisés en 2006. L'Etat apportera une contribution de 210 millions d'euros pour des travaux à réaliser avant fin 2009 pour un montant total de 1 milliard d'euros. Plus de 40% d'entre eux relevaient du thème "patrimoine et tourisme".

Une convention d'assistance et de suivi méthodologique portant sur une vingtaine de cas a été passée entre la DIACT et ICOMOS France. Un comité de pilotage inclus également les MPF et la FNCAUE.

Le CAUE 28 participe au niveau national et pour le Perche d'Eure-et-Loir.

Des réunions ont été organisées à la DIACT en juin 2007 pour le lancement de l'opération et en décembre 2007 pour un premier bilan.

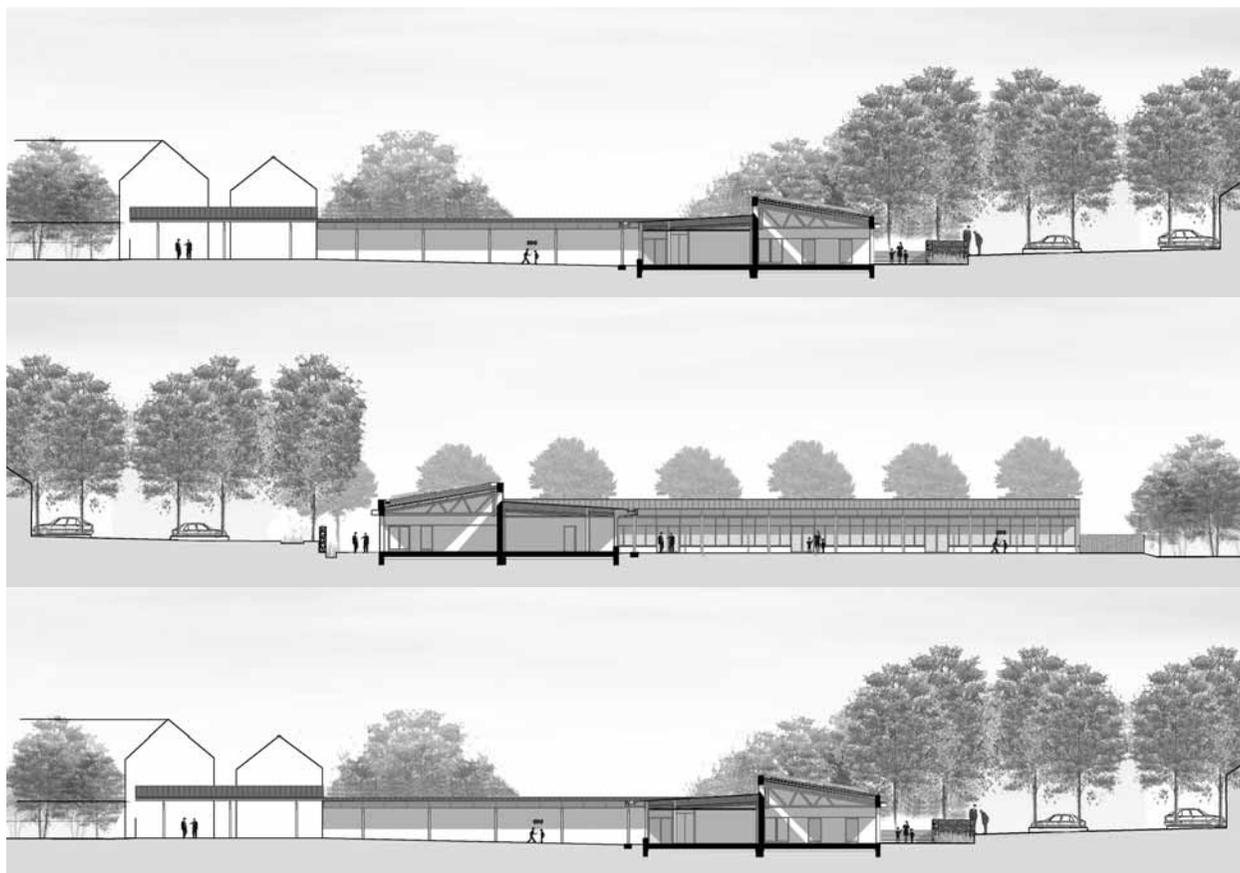
### Tourisme rural

M. Abdulac a été invité à suivre les travaux du groupe de travail "Valorisation du patrimoine rural" de la Conférence permanente du tourisme rural mise en place par les ministères chargés de l'agriculture et du tourisme.

# 2

*Contribution à la qualité de l'*

# ARCHITECTURE



*Saint-Martin-deNigelles : construction d'une école maternelle et d'une salle multi-activités  
Avant projet (déc. 2007) - F. TCHEPELEV et G. TROUVÉ, architectes et associés*

## A C T I O N

**CONSEILS AUX PARTICULIERS**

Les conseils aux particuliers s'effectuent au CAUE à la demande directe des intéressés, à celle de leur commune d'accueil, de la D.D.E. ou du S.D.A.P. Ils ont pour objectif de préserver la valeur patrimoniale et le caractère architectural et d'améliorer l'insertion des constructions envisagées (transformations, extensions et bâtiments neufs) dans leur environnement construit et naturel.

Ces conseils sont de préférence fournis avant le dépôt d'une demande d'autorisation de construire. Après le dépôt, leur intérêt est d'essayer d'éviter, le cas échéant, un refus pur et simple de la part de l'autorité compétente par une solution alternative acceptable.

A la suite d'une convention passée entre le CAUE et le Parc du Perche, le conseil aux particuliers a été renforcé sur le territoire de ce dernier, par la tenue de permanences alternativement à LA LOUPE et à MARGON. Dans ce cadre, 27 conseils ont été assurés en 2007.

Au total, plus de 127 particuliers ont bénéficié des conseils du CAUE dans le département en 2007. Les conseils en faveur des acteurs économiques constituent l'une des formes de ces conseils : tourisme rural, 29 et devantures commerciales, 3.

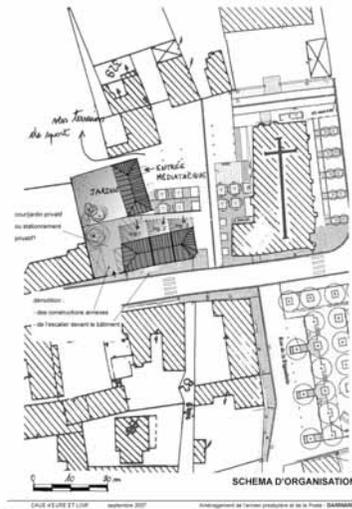


*Conseil pour l'extension d'une maison à Margon*

## REAMENAGEMENT DE BATIMENTS PUBLICS

### Dammarie

Réaménagement de bâtiments communaux (ancien presbytère et ancienne poste).



### Montigny-le-Gannelon

Restauration des vestiges d'une porte médiévale de la ville et aménagement des abords.

### Saint-Rémy-sur-Avre

Demande d'avis sur un projet de mise en valeur de deux lavoirs.

### Sandarville

Accessibilité de la mairie aux handicapés : examen de différentes solutions. Organisation de la consultation de la maîtrise d'œuvre.

## CREATION DE NOUVEAUX BATIMENTS PUBLICS

### Communauté de communes de la Beauce Alnéoise

Cahier des charges pour l'étude paysagère et urbaine d'un pôle d'équipements mixtes à Auneau.

### Beaumont-les-Autels

Projet d'une "Maison de la Faïence", avis sur l'avant-projet.

### Chapelle-Guillaume

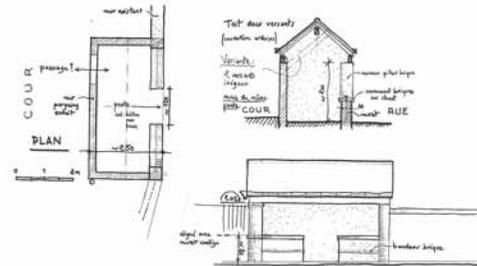
Avis sur problème de construction d'une salle polyvalente.

### Epernon

Participation au jury de concours d'architecte pour le pôle sportif.

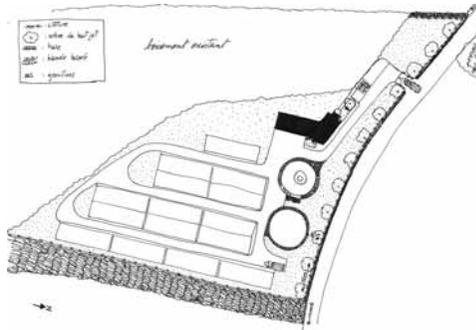
### Germainville

Création d'un abri-voyageurs.



**Illiers-Combray**

Projet de création d'une nouvelle station d'épuration.  
Suivi de la phase avant-projet.



**La Bazoches-Gouet**

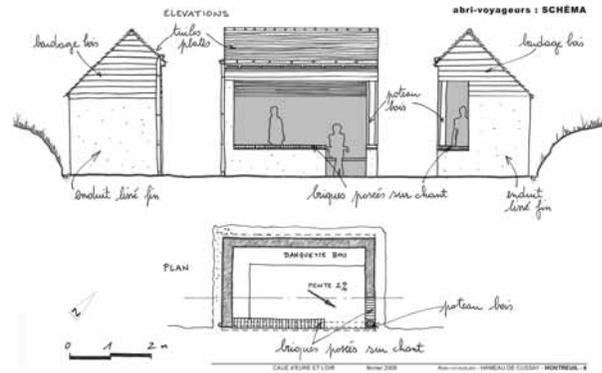
Choix d'un architecte sur dossiers de candidatures pour la création d'une salle polyvalente.

**Lèves**

Projet de restaurant communal.

**Montreuil**

Création d'un abri-voyageurs au hameau de Cussay.



**Nogent-le-Roi**

Projet d'une station d'épuration. Conseil architectural et paysager.

# REFLEXION INFORMATION



## LE PRE-INVENTAIRE DU PATRIMOINE DE PAYS

### Un outil de connaissance et de mise en valeur

Le "patrimoine de pays" porte en lui l'histoire et l'identité de notre département. Pourtant, il risque de disparaître ou d'être irrémédiablement défiguré, faute d'avoir été suffisamment reconnu, protégé et valorisé.

C'est la raison pour laquelle la Charte départementale pour l'environnement a prévu de l'inventorier dans les communes de moins de 5000 habitants. Cette action est réalisée par le CAUE, en partenariat avec le Conseil Général et en coordination avec le Service Régional de l'Inventaire. Il a un intérêt concret pour de futures actions de protection, de mise en valeur ou de développement touristique et sera notamment un outil utile pour :

- identifier et sauvegarder les objets patrimoniaux les plus menacés,
- repérer des éléments attractifs pour les loisirs et le tourisme,

- localiser les objets à prendre en compte dans l'urbanisme et l'aménagement,
- entreprendre des campagnes catégorielles de mise en valeur,
- conseiller les particuliers et les communes pour valoriser le patrimoine et ses abords,
- réaliser des documents pédagogiques ou de sensibilisation...

Différents types d'objets bâtis ou naturels sont ainsi pris en compte : chapelles, croix de chemin, lavoirs, fermes, maisons, dolmens, mares, arbres remarquables, mails, etc.

Les communes sont largement impliquées dans la réalisation de ce travail puisque les données transmises par les élus communaux lui servent de base, notamment lors de la phase de terrain. Une fiche de pré-inventaire est réalisée pour chaque objet. Chacune des communes enquêtées reçoit, lorsque le travail est terminé, un recueil de ces fiches précédé d'un plan récapitulatif du patrimoine communal repéré et accompagné d'un bilan cantonal.

Toutes les données sont informatisées et intégrées dans une base de données et un Système d'Information Géographique (S.I.G.) spécialement élaboré pour le Conseil Général. Les informations recueillies permettront de révéler des premiers bilans et analyses du territoire à différentes échelles. Le croisement des requêtes avec des données extérieures ou spécifiques au pré-inventaire pourra être riche d'enseignements.

L'ensemble du Pays Dunois a été achevé en 2007. Un tiers du département (hors Parc du Perche, est terminé (6 cantons sur 18 à caractère rural, soit plus de 3700 éléments recensés..

### **Bilan sur les cantons de Châteaudun et Bonneval**

Après les précédentes restitutions à Anet et Cloyes-sur-le-Loir, les restitutions sur les cantons de Châteaudun et de Bonneval ont respectivement eu lieu le 23 avril et le 5 novembre 2007, complétant ainsi la réalisation du pré-inventaire sur l'ensemble du Pays Dunois. Les cantons de Nogent-le-Roi et de Maintenon sont prévus pour l'année 2008.

Les cantons de Châteaudun et de Bonneval appartiennent au Dunois, pays naturel situé entre la Beauce et le

Perche. Le caractère du patrimoine recensé correspond à la nature des paysages et des terroirs.

Les deux cantons sont traversés par le Loir du Nord au Sud. Ils sont également irrigués par ses affluents : la Conie et l'Yerre sur le canton de Châteaudun, la Thironne et l'Ozanne sur le canton de Bonneval.

La vallée du Loir offre de beaux sites, à Bonneval ou à la boucle du Loir à Saint-Maur-sur-le-Loir par exemple. La Vallée de la Conie quant à elle constitue un micro-paysage atypique et remarquable : marais souvent boisés, où se développent les roseaux ou « rouches».

Sur l'espace des deux cantons, deux zones très différentes se distinguent de part et d'autre de la vallée du Loir : à l'Est un paysage de Beauce, à l'Ouest une zone plus caractéristique du Perche-Gouët.

L'habitat des plateaux beaucerons est très concentré dans les villages et les hameaux. Quelques fermes « carrées » isolées ponctuent les vastes horizons des plaines cultivées. Les constructions sont essentiellement en pierre calcaire.

A l'Ouest du Loir, une zone s'étend vers le Perche-Gouët. Elle comporte une occupation du territoire plus dispersée,

avec des hameaux plus nombreux. Les constructions rurales sont surtout réalisées en moellons de silex et bauge.

625 éléments ont été recensés sur les seize communes concernées par le pré-inventaire du patrimoine sur le canton de Châteaudun. 958 éléments ont été recensés sur celui de Bonneval. De nombreuses analyses cartographiques thématiques peuvent être effectuées grâce au SIG « Patrimoine de Pays » et permettent une première analyse du territoire cantonal.



L'état de ces éléments sur les deux cantons est globalement bon (45% à 52 % en bon état, 12 % à 26 % restauré ou remanié, 12 % à 15 % en état moyen). La plupart des anciennes petites fermes sont transformées en maison d'habitation, et les bâtiments des grandes fermes servant toujours à l'exploitation peuvent être remaniés pour les besoins contemporains agricoles.

A l'exception de la ville de Bonneval, où plus de 100 lavoirs sont présents et ont fait l'objet pour certains de restaurations, relativement peu de lavoirs ont été recensés sur les cantons de Bonneval (9 lavoirs), et de Châteaudun (10 lavoirs). Six sont en bon état, six sont restaurés, sept en état moyen ou mauvais. Les nombreuses pompes à eau, puits, bornes-fontaines recensés ailleurs, comprenant une majorité de pompes à volant, sont quant à eux globalement bien préservés (53 % à 59 % en bon état). De nombreuses mares ont également été recensées.

Concernant le petit patrimoine religieux, la magnifique croix

monumentale de Bullainville, probablement une des plus anciennes de Beauce, est à signaler. Les calvaires de Bonneval (1607) et de Dancy (18e siècle ?), ainsi que les croix de Montboissier (1744) et Meslay-le-Vidame (18e siècle ?) se distinguent également parmi les 105 croix recensées sur les deux cantons de Châteaudun et Bonneval.

Des éléments patrimoniaux importants sont présents sur ces territoires.



Ainsi, sur le canton de Châteaudun, quinze châteaux occupent les sites de vallées et les zones Ouest et Sud boisées du canton. Moléans (16e-18e siècle) dans la vallée de la Conie, les Coudreaux (15e-18e siècle) à Marboué, Champromain (18e siècle) à Thiville, la Touche-Hersant (16e-18e siècle) à Lanneray, Touchebredier (18e siècle) à la Chapelle-du-Noyer, Chantemesle (15e-18e siècle) à Logron, sont les plus monumentaux. Deux églises sont également remarquables : le clocher du 15e siècle à Marboué, et surtout la très belle église romane Saint-Pierre à Lutz-en-Dunois et ses peintures murales.

Sur le canton de Bonneval, le donjon d'Alluyes, les fortifications de Bonneval, l'abbaye Saint-Florentin de Bonneval sont les monuments les plus prestigieux. Neuf châteaux et manoirs sont implantés dans les sites de vallées ou de bois. Des vestiges d'une qualité architecturale notable rappellent la grandeur passée de certains lieux : manoir de Saveuse (17e siècle) à Mémillon, Montboissier (1772) où Chateaubriand résida, et Meslay-le-Vidame (1ère moitié 18e siècle). De nombreuses demeures et maisons anciennes se concentrent à Bonneval, mais quelques unes, remaniées ou à l'état de vestiges, sont également parvenues à Montboissier, Meslay-le-Vidame, ou encore Sancheville. Certaines églises sont remarquables : Notre-Dame à Bonneval (fin 12e-début 13e siècle, tour-clocher 1522), l'église Notre-Dame et la chapelle castrale à Alluyes (peintures 16e siècle, probablement commanditées par Florimond Robertet), Saint-Etienne à Meslay-le-Vidame d'architecture néo-classique (architecte Nicolas-Jacques-Antoine Vestier vers 1815). Les églises du Gault-Saint-Denis, Moriers, Sancheville et d'Alluyes présentent le même type architectural de bas-côté à pignons ajouté à l'édifice originel au 16e siècle, ainsi qu'à l'église de Lanneray sur le canton de Châteaudun.

L'architecture rurale, liée aux terroirs évoqués précédemment, prévaut sur les territoires cantonaux : grandes fermes isolées ou en village, moyennes et petites fermes, maisons rurales dans les villages et hameaux. Ces constructions, parfois modestes (en moellons enduits ou non), confèrent aux lieux leur caractère, et ont conservé une certaine homogénéité dans la plupart des villages.

Certains bâtiments présentent une mise en œuvre en assises régulières de moellons calcaires particulièrement notable. Les constructions en bauge sont quant à elles parfois fragiles et nécessiteraient une préservation particulière.

La vallée de la Conie, dans le canton de Châteaudun, présente des fermes à l'architecture spécifique, de taille plutôt réduite, ayant souvent un seul corps de bâtiment, au toit couvert de « rouches ».

Quelques fermes apparaissent également exceptionnelles par leur ancienneté et leur architecture. Sur le canton de Châteaudun : la Grand'Maison (16<sup>e</sup> siècle ?) à la Chapelle-du-Noyer, Saugeville (colombier 16<sup>e</sup> siècle) à Lutz-en-Dunois, la Bigaudière (logis 18<sup>e</sup> siècle) sur la même commune, la Grande-Maison (toureilles) à Thiville, la ferme de

la Grand'Cour (parties 17<sup>e</sup> siècle) à Saint-Christophe, la Sanglerie à Conie-Molitard, la Grand'Maison (logis du 16<sup>e</sup> siècle ?) à Valainville sur Moléans peuvent être citées. Sur le canton de Bonneval sont édifiées : Mémillon (16<sup>e</sup> siècle) à Saint-Maur-sur-le-Loir, l'Ormorice et la ferme du château à Montboissier (18<sup>e</sup> siècle ?). Deux anciennes granges remarquables se situent sur la commune de Bonneval à Croteau et à Bois-Guibert, un colombier construit en bauge (18<sup>e</sup> siècle ?) subsiste à la ferme du Gravier à Meslay-le-Vidame.



Enfin, la présence des moulins sur les deux cantons est notable.

Peu de moulins à vents, jadis nombreux dans la campagne de Beauce, subsistent aujourd'hui. Aussi peut-on signaler, pour le canton de Châteaudun, à Ozoir-le-Breuil, l'existence du Moulin de Frouville-Pensier (moulin-tour de 1826) qui a été réhabilité, du « Moulin de Pierre » dont il ne subsiste que la tour, tandis que l'ancien « Moulin de Bois » (moulin-pivot) a quant à lui disparu.

Sur le canton de Bonneval, le Moulin Pelard (Bouville) et le Moulin de Paradis (Sancheville), deux moulins-pivots du 19<sup>e</sup> siècle restaurés, témoignent de cette activité agricole passée. Un vestige de moulin-tour se dresse encore près de la Chaudière à Bonneval.

29 moulins à eau ont été recensés sur les deux cantons de Châteaudun et Bonneval.

Enfin, le patrimoine mégalithique est particulièrement notable sur le canton de Bonneval : « Palet de Gargantua » et « menhir de la Trinité » à Alluyes, dolmen de la « Pierre de Beaumont » à Trizay-les-Bonneval, menhir de l'Ormorice à Montboissier, ... et nombreux polissoirs.

## COMPATIBILITE INFORMATIQUE

Une étude de faisabilité a été confiée à la société Géo RM pour le CAUE afin d'assurer la compatibilité informatique du SIG utilisé en Eure-et-Loir avec le logiciel "Renabl" utilisé par le Service Régional de l'Inventaire. La réponse est positive et a été chiffré.

## ECHANGES INTER CAUE

Les CAUE dotés ou souhaitant se doter d'un SIG procèdent à des rencontres et à des échanges auxquels participe Varanong Vong.

## POLITIQUE DE VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

Visant à élaborer une nouvelle politique départementale de valorisation et d'animation du patrimoine culturel en Eure-et-Loir, la Direction de la Culture du Conseil général a invité le CAUE à participer activement à une série de réunions d'un comité de pilotage pour l'édition d'une collection de monographies cantonales. Des tests ont été menés sur les cantons d'Anet et de la Ferté-Vidame. Les fonds d'archives au CAUE et sa connaissance de terrain s'avèrent inutiles.

## ENQUETE NATIONALE SUR LE BATI RURAL

Le directeur du CAUE 28 a été invité à participer aux travaux de comité d'experts chargés de préciser la méthodologie de l'enquête nationale sur le patrimoine bâti lancée par le Ministère de l'Agriculture en s'appuyant sur l'association Maisons Paysannes de France.

Un comité de pilotage départemental a été mis en place en vue du lancement d'une enquête sur les fermes de Beauce. Outre le CAUE et les MPF, il comprend, notamment, le CAUE, la Chambre d'Agriculture, la Direction de la Culture et les pays de Beauce et Dunois.

## INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE



Mme Chausson a répondu en 2007 à 6 nouvelles demandes d'intervention en milieu scolaire, concernant l'architecture et le patrimoine, ce qui correspond à 38 séances d'une demi-journée tandis que se poursuivaient celles déjà demandées à l'automne 2006. Il est à noter parmi elles :

- **les maisons, formes, volumes et matériaux** (7 séances) à La Ferté-Vidame (classe de CE2 de l'école primaire),
- **les styles de construction** (7 séances) à Chartres (classe de CM2 de l'école Jules Ferry),
- **les volumes et caractéristiques des maisons d'ailleurs** (6 séances) au Coudray (classe de CM2 de l'école élémentaire Jules Verne),
- **maquette de l'école. Histoire des équipements communaux** à Poisvilliers (6 séances, classes de CM1 et CM2 de l'école primaire),
- **les maisons traditionnelles du village** (4 séances) à Poisvilliers (classes de CE2 et CM1 de l'école primaire),
- **mise en œuvre des matériaux** (4 séances) à Chartres (classe de CM2 de l'école élémentaire Maurice Vlamincq).

Les élèves de la classe de CE1/CE2 de l'école élémentaire du Chemin Vert à COURVILLE-SUR-EURE ont présenté une exposition de leurs travaux sur "Construire une maison" les 11 et 12 mai 2007.

**Elaboration d'une fiche "architecture contemporaine" construction d'une piscine** à partir du travail effectué par la classe de CM1 et CM2 à La Ferté-Vidame pour enrichir le site de l'inspection académique.

## LES CAHIERS DE L'AUE

Fiches d'information périodiques à l'intention des élus, réalisées dans le cadre de la Charte départementale pour l'Environnement.

N° 17, décembre 2007, **“Les clôtures, objets particuliers et intérêt général”**.

Les clôtures peuvent se présenter sous différentes formes, dimensions, matériaux et couleurs, être simples ou composites, opaques ou transparentes, végétales... Leurs qualités architecturales et paysagères dépendent autant de leur harmonie et cohérence globales que de la qualité intrinsèque de chacune d'entre elles. Malheureusement, la juxtaposition de clôtures disparates et l'appauvrissement des réalisations portent de plus en plus atteinte aux paysages.

A partir d'exemples et de remarques diverses, quelques orientations sont dégagées pour aider les élus et leurs partenaires à régler simplement les clôtures dans leur document d'urbanisme.

## PUBLICATIONS

Le CAUE d'Eure-et-Loir a contribué au niveau du pilotage du contenu et parfois de la forme à la réalisation de quelques publications.

**“Valoriser le patrimoine du Pays Drouais, fiches architecturales et paysagères”**.

Une série de 19 fiches recto verso et en couleur se répartissant en 3 catégories : fiches thématiques, fiches conseils et fiches exemples. Etude de l'agence “Une fenêtre sur la ville”.... Cette publication du SIPAD (Pays Drouais), réalisée fin 2007, a bénéficié d'un soutien financier du Conseil général et du Conseil régional.

**“Analyse et diagnostic architectural et paysager du Pays Drouais”**

Un rapport de 62 pages en couleur, réalisé par l'agence “Une

fenêtre sur la ville”, en vue de la préparation des fiches architecturales et paysagères. L'ouvrage finalisé a été publié par le Pays Drouais fin 2007.

N.B - Une démarche similaire a été menée avec le pays de Beauce. La publication ayant eu lieu en 2008. Il en sera fait état dans notre prochain rapport d'activité.



**“50 activités pour découvrir l'architecture et l'urbanisme avec les CAUE”**

Cet ouvrage de 250 pages, accompagné d'un DVD, s'adresse principalement aux enseignants du premier et second degré, mais aussi à tout intervenant réalisant des actions auprès du jeune public. Il est diffusé par le réseau SCEREN.

Cette démarche d'éducation à l'architecture et à l'urbanisme vise à aider chaque élève à maîtriser la dimension spatiale, à comprendre que l'espace est aussi social que physique et matériel, à poser un regard curieux et informé sur son environnement quotidien et son évolution, à devenir un acteur citoyen de l'aménagement du territoire et amateur d'architecture, de ville, de paysage...

# 3

*Contribution à la qualité de l'*

## AMENAGEMENT



*La Ferté-Vidame : aménagement de la rue Marcel Bravo  
"A ciel ouvert", atelier des paysages quotidiens, B. GARNERO, architecte-paysagiste*

# A C T I O N

Assurant son rôle de conseil et d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage, le CAUE répond aux demandes d'aménagement à différentes échelles, du coin de rue à l'ensemble du territoire communal ou intercommunal, dans une démarche globale et de développement durable.

Requalification d'un centre-bourg, création d'un nouveau quartier, élaboration d'une carte communale ou d'un PLU..., les projets d'aménagement nécessitent souvent une réflexion élargie et doivent intégrer aujourd'hui de façon plus approfondies des problématiques paysagères, environnementales, patrimoniales et sociales.

Le CAUE aide les communes aux différentes étapes de leurs projets :

- la programmation
- la mise en concurrence de bureaux d'études pluridisciplinaires spécialisées
- le suivi des études par une appréciation critique des documents proposés.

Le CAUE conseille notamment les communes pour inscrire leurs projets dans le cadre des études subventionnées par l'État, la Région, le Département, le pays, etc (DGE, études d'urbanisme, politique des "Cœurs de village", contrats de pays, Approche Environnementale de l'Urbanisme de l'ADEME, FDAIC, etc.

Le CAUE répond bien sûr aux demandes de conseils ponc-

tuels concernant les espaces publics qui ne nécessitent qu'une réponse simple.

## DOCUMENTS D'URBANISME

### **Communauté de Communes de l'Orée du Perche**

Analyse des offres et audition dans le cadre d'un PLU intercommunal concernant la Ferté-Vidame et six communes avoisinantes.

### **Communauté de Communes de la Beauce d'Orgères**

Suivi d'un PLU regroupant 10 communes.

### **Communauté de Communes du Perche senonchois**

Réunion d'associations dans le cadre d'un PLU intercommunal concernant sept communes.

### **Boutigny-Prouais**

Elaboration d'un PLU : conseils hors réunion des personnes publiques.

### **Dreux**

Elaboration d'un PLU : participation à l'atelier paysage, espaces verts et agriculture.

**Fontenay-sur-Conie**

Elaboration d'un PLU.

**La Loupe**

Elaboration d'un PLU : participation à une réunion des personnes publiques associées.

**Marchezais**

Elaboration d'un PLU : participation à une réunion des personnes publiques associées.

**Mottereau**

Examen de la carte communale avant l'enquête publique.

**Santilly**

Etude d'un PLU de la commune en cours. Renseignement sur la taille des parcelles constructibles.

**Vichères**

Elaboration d'une carte communale : participation à la consultation des bureaux d'étude et à l'audition des candidats.

**LOTISSEMENTS RESIDENTIELS****Authon-du-Perche**

Projet de lotissement communal : définition de l'emprise d'acquisition.

**Authon du Perche**

Projet de lotissement communal avec démarche AUE - consultation.

**Berchères-Saint-Germain**

Projet de lotissement privé : réactions sur première esquisse.

**Châteauneuf-en-Thymerais**

Nouveau quartier de la Serpe : reprise après étude préalable et début d'acquisition communale. Démarche environnementale AUE.

**La Ferté-Villeneuil**

Aménagement d'un lotissement communal : éléments de programmation.

**La Framboisière**

Projet de lotissement privé : proposition de modifications pour améliorer la qualité d'insertion paysagère, créer des espaces de rencontre et de stationnement.

**Saint-Arnoult-des-Bois**

Extension du bourg : cahier des charges et consultation pour une étude définissant un plan d'ensemble du nouveau quartier.

**Saint-Avit-les-Guespières**

Division d'un terrain privé en trois lots : recherche d'une solution satisfaisante.

**Trizay-Coutretôt-Saint-Serge**

Projet de lotissement communal à St-Serge. Programmation et consultation de la maîtrise d'œuvre.

**ZONES D'ACTIVITÉ****SIRZA (Syndicat intercommunal pour la réalisation d'une zone d'activité à Luigny)**

Requalification de la zone d'activité de Luigny située à l'entrée du Perche. Diagnostic et orientation. Elaboration d'un cahier des charges pour consulter la maîtrise d'œuvre.

## AMENAGEMENT GLOBAL

### Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises

Présentation du rapport final de l'audit centre-bourgs réalisé sur les 12 communes membres.

#### Hanches

Etude de faisabilité de la ZAC du cœur de ville : participation au suivi de l'étude.

#### Montigny-le-Chartif

Projet d'extension du bourg et aménagement des espaces publics : étude préalable - cahier des charges.

#### Villemeux-sur-Eure

Projet de parking sur la place de l'Eglise : proposition d'une



étude globale.

## AMENAGEMENT DE RUES ET DE PLACES

### Authon-du-Perche

Suivi du projet d'aménagement de la rue Jean Mermoz.

### Billancelles

Conseil d'aménagement de la place de l'Eglise.

### Ouarville

Réflexion sur la traverse du bourg.

### Rouvray-Saint-Denis

Aménagement paysager de la rue de l'Eglise et création d'un parking.

### Rouvray-Saint-Denis

Réaménagement paysager de la place et des espaces autour de l'église.

### Trizay-Coutretôt -Saint-Serge

Aménagement de deux espaces publics à Coutretôt : consultation de la maîtrise d'œuvre : avis, cahier des charges, audition de 4 équipes.

## AMENAGEMENT D'ABORDS DE BATIMENTS PUBLICS

### Boncé

Réflexion sur les possibilités d'utilisation d'un terrain jouxtant la mairie acquis par la commune.

### Nottonville

Aménagement d'un stationnement attenant à la mairie suite à l'acquisition.

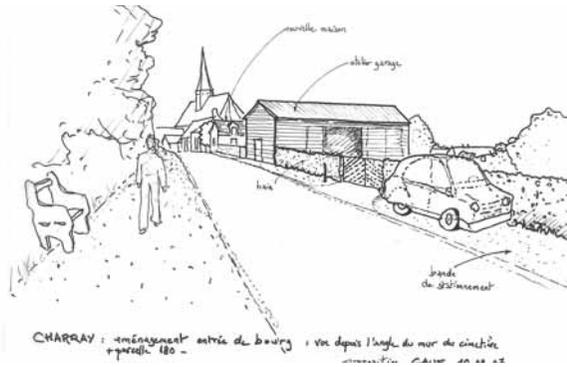
### Yèvres

Aménagement d'un parking aux abords de logements locatifs : conseil sur la procédure et les réflexions préliminaires à mener.

## AMÉNAGEMENT D'ENTRÉES DE BOURGS

### Charray

Aménagement d'une entrée de bourg : éléments de programmation.



### Umpeau

Aménagement d'une entrée de bourg.

## DIVERS

### Communauté de Commune de la Beauce Alnéloise

Aménagement d'un pôle d'équipements mixte à auneau : cahier des charges.

### Illiers-Combray

Aménagement d'un parking dans une parcelle du centre-ville nouvellement acquise.

### Logron

Aménagement d'un terrain communal : réflexion préliminaire.

## A NOTER : PROJETS CONCRETISES EN 2007

### Bailleau-l'Evêque

ACHÈVEMENT DE L'ÉTUDE D'URBANISME CONCERNANT LES ESPACES PUBLICS ET L'IMPLANTATION D'UNE FUTURE SALLE DES FÊTES.

### Dammarié

ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS AUTOUR DE L'ÉGLISE (OPÉRATION "CŒUR DE VILLAGE").

### Coulombs

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ABBAYE METTANT EN VALEUR LE PORTAIL DE L'ABBAYE À L'OCCASION DE LA MAISE EN SÉCURITÉ DE LA TRAVERSÉE DU BOURG.

### Fresnay-l'-Evêque

ACHÈVEMENT DE L'ÉTUDE D'AUDIT D'AMÉNAGEMENT.

### Montharville

ACHÈVEMENT DE L'ÉTUDE D'UN PETIT LOTISSEMENT COMMUNAL.

### Saint-Bomer

ACHÈVEMENT DE L'OPÉRATION "CŒUR DE VILLAGE".

# REFLEXION INFORMATION

## PUBLICATION

### Comprendre l'espace public pour mieux programmer son aménagement

Cet ouvrage de 165 pages de la collection "Dossier a été publié par le CERTU. Il est le fruit d'une collaboration entre le Ministère de l'Environnement (MEDAD), le CERTU et la Fédération nationale des CAUE avec la participation particulière du CAUE de la Drôme et de quelques autres dont celui d'Eure-et-Loir.

Les collectivités territoriales amenées à réaliser des opérations d'aménagement ont de plus en plus le souci de bien prendre en compte les enjeux de qualité urbaine, environnementale et d'usage de l'espace public.

A l'aide de la présentation d'exemples variés, ce guide éclaire les maîtres d'ouvrage sur les thèmes à enjeux et vise à attirer leur attention sur l'intérêt de faire valoir leurs exigences dans les programmes, valant commande pour les réalisations. Ce guide s'adresse également aux services publics et aux bureaux d'études privés assurant du conseil et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

## INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Le CAUE a répondu en 2007 à 3 nouvelles demandes d'interventions en milieu scolaire concernant des thèmes d'aménagement et d'urbanisme. Elles correspondent à 25 séances d'une demi-journée tandis que se poursuivaient celles demandées à l'automne 2007. Il est à noter parmi elles :

- **la maison dans la ville** (6 séances) à l'école maternelle "Les Grandes Pierres Couvertes à Chartres et (12 séances) à l'école élémentaire Georges Sand.
- **l'étude du village à partir d'anciens plans** (7 séances) à l'école de la Grive à Montboissier.

# 4

*La contribution à la qualité du*

## PAYSAGE



*La Chapelle-du-Noyer : bel alignement d'arbres face au château de la Touchebredier, relevé dans la cadre du pré-inventaire du patrimoine de pays.*

# A C T I O N

Les paysagistes-conseillers du CAUE apportent des aides à la réflexion et s'efforcent de préciser aux élus et techniciens les choix correspondant à chaque cas particulier.

Le paysage est au cœur de nombreuses réflexions des collectivités et administrations, de l'aménagement d'espaces publics (place, mare, rue, cimetière...) ou de quartiers (lotissement résidentiel, zone d'activités), à la réflexion à l'échelle du grand territoire (charte de pays, programme intercommunal d'actions paysagères, voies vertes...).

Celles-ci peuvent consulter les paysagistes-conseillers pour :

- l'aménagement et l'urbanisation de la commune,
- la mise en place de consultations de paysagistes-concepteurs libéraux pour des missions de maîtrise d'œuvre ou d'études pré-opérationnelles (aide à la rédaction du cahier des charges, à la pré-sélection et à l'audition des candidats, suivi de la mission...)
- la mise en place de démarches environnementales (AEU, gestion alternative des eaux pluviales, des espaces verts, ...),
- la préservation, la valorisation ou l'accompagnement de l'évolution des paysages,
- la réflexion sur des thématiques départementales (les zones d'activités, les mares, plantation des abords routiers...).

## ETUDES D'ENSEMBLE

### Saint-Georges-sur-Eure

Création d'une voie verte traversant la Prairie des Garennes et reliant le boug à la gare par la RD 6-10 et projet d'ensemble des voies vertes sur la commune (RD114).

### Saint-Jean-Pierre-Fixte

Aménagement des espaces extérieurs d'une zone artisanale. Programmation : rédaction d'un cahier des charges en vue d'une consultation de maîtrise d'œuvre.

### Vieuvicq

Programmation d'un aménagement paysager des entrées du bourg.

## JARDINS ET ESPACES PUBLICS

### GAL du Dunois

Avis sur un projet de "création du jardin des écrivains" à Cloyes-sur-le-Loir pour le Comité de programmation du GAL.

### Authon-du-Perche

Consultation de paysagistes pour l'aménagement de la rue Jean Mermoz (rédaction du cahier des charges et audition).

### Germignonville

Aménagement d'un parc communal paysager.

### Rouvray-Saint-Denis

Aménagement paysager de la rue de l'Eglise et création d'un parking.

**Saint-Cloud-en-Dunois**

Aménagement d'un parc public.

**Saint-Symphorien-le-Château**

Aménagement paysager de la place et du jardin de l'Eglise.

**ABORDS DE BATIMENTS PUBLICS****Berchères-sur-Vesgre**

Création d'un parking paysager près de la poste.

**Chartainvilliers**

Création d'un aménagement afin de mettre en valeur l'arche de l'aqueduc de Maintenon.

**Escorpain**

Conseil d'aménagement paysager des abords de l'arsenal.

**Montreuil**

Aménagement paysager d'un lavoir à Fermaincourt.

**Montreuil**

Aménagement des abords extérieurs de la mairie.

**Nogent-le-Rotrou**

Conseil pour l'aménagement des espaces verts du futur collège à la demande de l'architecte sur l'avis du SDAP

**Vichères**

Aménagement du terrain de boules aux abords de la salle des fêtes.

**ABORDS D'INSTALLATIONS COLLECTIVES****Dampierre-sur-Avre**

Aménagement paysager des abords de deux réserves incendie.

**Donnemain-Saint-Mames**

Construction d'une unité de traitement des eaux usées. Réunions d'appel d'offre, suivi...

**Illiers-Combray**

Projet de création d'une nouvelle station d'épuration. Suivi de la phase avant-projet.

**MARES ET COURS D'EAU****Pays Perche**

Avis consultatif sur le dossier du projet d'aménagement de M. Hamet à Brou pour l'association des AAPPMA du Pays Perche.

**Fontaine-la-Guyon**

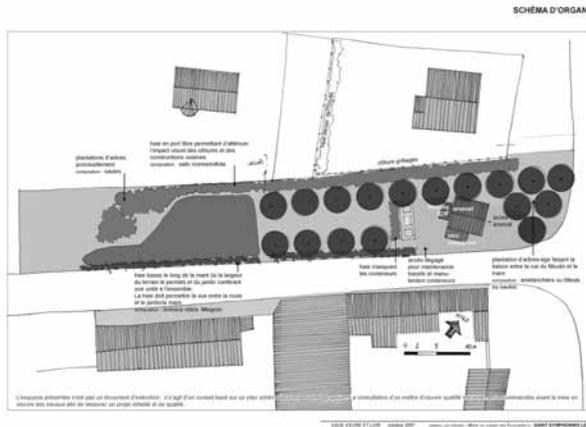
Aménagement paysager de quatre mares.

**Saint-Lubin-des-Joncherets**

Avis sur l'aménagement de la mare du hameau de la Poterie

**Saint-Symphorien-le-Château**

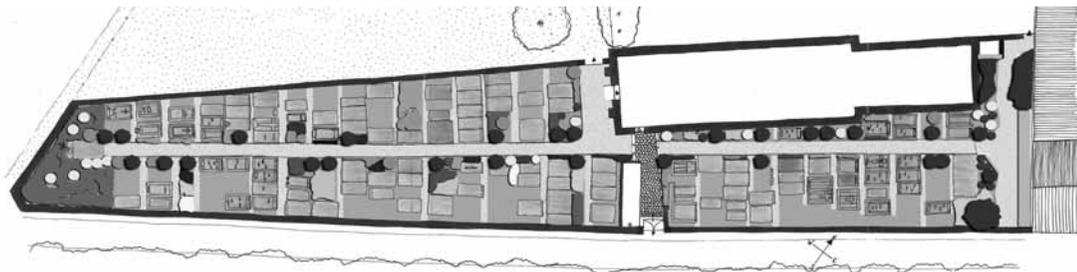
Aménagement des deux mares du hameau Les Essars.



**CIMETIERES**

**Allonnes**

Projet de plantations dans le cimetière suite à une opération de reprise de concessions et projet de création d'un columbarium.



**Boisgasson**

Aménagement paysager du jardin du souvenir et des columbariums dans le cimetière.

**Magny**

Création d'un espace vert suite à la désaffectation du vieux cimetière de l'église.



Simulation du jardin  
 Au centre, un jardin de souvenir a été créé en s'inspirant des jardins de la région de la Moselle et de la Normandie.  
 Les chemins sont engazonnés.



Etat existant  
 CAUE YVRE ET LOIR - Juin 2008 - Christian Yv. Yvres avec Christiane de la Motte, architecte d'intérieur - Yvres - MAIRIE

**Sorel-Moussel**

Choix de l'implantation du jardin du souvenir et des columbariums.

COUPE SCHEMATIQUE DE PRINCIPE

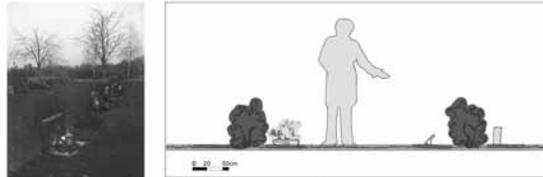


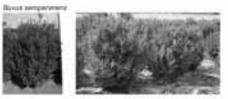
Image de référence : alignement de sépultures

Simulation d'une allée de columbariums.

PALETTE VEGETALE  
ARBRES EN CEPEES



HAIE BASSE :



SIMULATION



Simulation de l'implantation du jardin du souvenir.

CAUE d'EUPE ET LOR novembre 2007 Conception : réalisation du jardin du souvenir et de columbariums SOREL-MOUSSEL, 11

**DIVERS**

**Saint-Léger-des-Aubées**

Plantations suite à un aménagement de sécurité.

**A NOTER : PROJETS CONCRETISES EN 2007**

**Béville-le-Comte**

Transformation du parc du Jeu-de-Paume (parc de l'Epouvantail).

**Illiers-Combray**

Inauguration de l'aménagement paysager de la "promenade de la Fontaine reliant le lavoir au Pré-Catelan sur une île.

# REFLEXION INFORMATION

## LE GUIDE DES PAYSAGES D'EURE-ET-LOIR

### Petit historique de la démarche

Les paysages participent à la qualité de notre cadre de vie. Ils se transforment et se banalisent parfois, soumis à l'étalement urbain, aux mutations agricoles, aux évolutions des voies de communication.

En 2000, dans le cadre de la première charte départementale pour l'environnement, le Conseil général d'Eure-et-Loir a décidé de lancer une réflexion sur la problématique du paysage et a confié au CAUE le soin d'assurer la maîtrise d'ouvrage d'un Guide des paysages d'Eure-et-Loir.

Pour réaliser cette étude, une consultation nationale a été lancée en avril 2002 et une agence de paysage et d'urbanisme basée à Nîmes choisie (Némis).

Le CAUE a assuré le suivi de l'étude jusqu'à sa dernière phase en novembre 2004. Dans un souci de participation de l'ensemble des acteurs du territoire, le CAUE a constitué deux instances de références (comité de pilotage technique et comité de suivi).

Des réunions au niveau des cinq pays d'Eure-et-Loir (pays chartrain, pays de Beauce, pays drouais, pays Perche et pays dunois) ont permis, quant à elles, d'assurer la participation des élus.



Véritable ouvrage de référence, le Guide des paysages d'Eure-et-Loir offre un outil de connaissance du territoire, de son évolution, des qualités et particularités des paysages du département. Il propose un éventail de recommandations et l'amorce d'éléments de méthode pour faciliter l'intégration du paysage dans les différentes politiques d'aménagement. Il définit enfin un langage commun qui concourt à la diffusion d'une pédagogie du paysage.

**En 2007**, une agence de communication recrutée par le Conseil général a mené un travail de finalisation rédactionnelle et d'élaboration d'une nouvelle maquette graphique.

Le CAUE a redessiné une nouvelle cartographie, réalisé un complément de photographies de qualité et mené un travail éditorial complémentaire (droits d'utilisation des images).

L'ouvrage devrait être disponible à partir de l'été 2008

## LA COMMISSION DES SITES

M. Abdulac est membre titulaire de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites. Mme Larramendy est sa suppléante et M. Chenevrel est le suppléant d'un autre de ses membres (M. Flamand). Cette commission est systématiquement consultée pour les projets d'éoliennes. Le Schéma départemental éolien, mis en place par la Préfecture, risque d'être bientôt dépassé.

## AMENAGEMENT PAYSAGER DES BORDS DE ROUTE

Les aménagements des abords de routes d'Eure-et-Loir représentent un enjeu majeur. Ce sont près de 7 500 km de voies à gérer par le Département.

C'est pourquoi, le CAUE a organisé, le 3 juillet 2007, une journée de visite en Seine-et-Marne à l'intention des élus et des services départementaux concernés. Ce département, reconnu pilote en France en matière d'aménagement et de gestion des bords de routes, a une superficie comparable à l'Eure-et-Loir et gère 4 600 km de voies

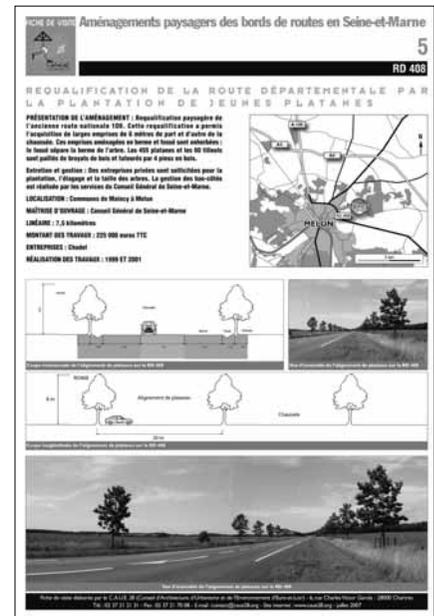
**La Charte de l'arbre** est une volonté politique partagée, un outil quotidien des services des paysages en Seine-et-Marne. Sur la base d'un diagnostic sérieux de l'état des plantations existantes réalisé en 1985 par un "monsieur arbre" (CAUE 77) une véritable politique de l'arbre s'est mise en place pour aboutir à la signature de la Charte de l'arbre en 1994.

**L'arbre** est considéré comme sujet d'un groupe. Ainsi les remplacements de sujets ne se font plus individuellement mais par section d'alignement. L'arbre n'est plus regardé comme un sujet unique et c'est bien l'alignement qui est perceptible dans sa globalité.

Des exemples concrets jont été présentés et ont été le support de discussions entre les élus et les hommes de l'art des deux départements. Plusieurs sujets ont été abordés dont la veille sanitaire, les distances de plantations étudiées de la chaussée en fonction du comportement des automobilistes et de la sécurité.

### Fiches de visite des aménagements paysagers de routes en Seine-et-Marne

Une série de 6 fiches visites en couleur ont été réalisées pour les visiteurs euréliens. Il est également possible de les télécharger sur le site du CAUE.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Dominique Leblond, Président

### Représentants des Collectivités Locales

M. Jean-Pierre Jallot, Conseiller Général, Maire de La Ferté-Vidame

M. Dominique Leblond, Conseiller Général, Maire de Béville-le-Comte

M. Olivier Marleix, Conseiller Général, Maire d'Anet

M. Christian Gigon, Conseiller Général, Maire de Champhol

Mme Brigitte Santerre, Conseiller Général

M. Alain Fillon, Conseiller Général, Maire de Luray

### Représentants de l'Etat, Membres de Droit

M. Philippe Picoche, Inspecteur d'Académie

M. Bertrand Gaillot, Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt

M. Philippe Lamourère, Chef du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

M. Jean-François Brocherieux, Directeur Départemental de l'Équipement.

### Représentants des professions concernées, désignés par l'Administration

M. Vincent Dauvillier, Représentant de la FFB

M. Frédéric Gau, Architecte

M. Jean-François Bridet, Architecte

M. Yves Hurbault, Membre de la Chambre d'Agriculture

### Personnes qualifiées, désignées par le Préfet

M. Dominique Guilleux, Directeur du Comité Départemental du Tourisme

M. Pierre Boudier, Conservateur-adjoint du Museum d'Histoire Naturelle

### Membres élus par l'Assemblée Générale

M. Albéric de Montgolfier, Président du Conseil Général

M. Jacques Guillard, ancien Président du CAUE.

M. Wilfried Verna, Chargé de mission (CG)

M. Michel Teilleux, ancien Président de la Chambre de Métiers.

M. Philippe Vigier, Conseiller Régional, Maire de Cloyes

M. Jacques Vitté, Délégué départemental de Maisons Paysannes de France

### Représentant du Personnel

M. Patrick Chenevrel, Architecte-conseiller

## COMMUNES BIENFAITRICES

Authon-du-Perche

Bailleau-l'Évêque

Châteauneuf-en-Thymerais

Cherisy

St-Martin-de-Nigelles

Vichères

Yèvres

## AUTRES BIENFAITEURS

S.I.E. Auneau-Maintenon

## AUTRES ADHERENTS

Chambre de Métiers

Communauté de Communes des  
Plaines et Vallées dunoises

Parc du Perche

Syndicat du Pays Chartrain

## l'équipe

### **EQUIPE TECHNIQUE**

#### **Directeur**

Samir Abdulac, architecte et urbaniste

#### **Assistante de direction**

Marie Annick Blaise

#### **Conseillers**

Catherine Bleuze, paysagiste

Jeanne Chausson, architecte

Patrick Chenevrel, architecte

Marie-Laure Gaillard, architecte et urbaniste

Sandrine Larramendy, paysagiste

Stéphanie Orengo, architecte et paysagiste

#### **Chargés d'étude**

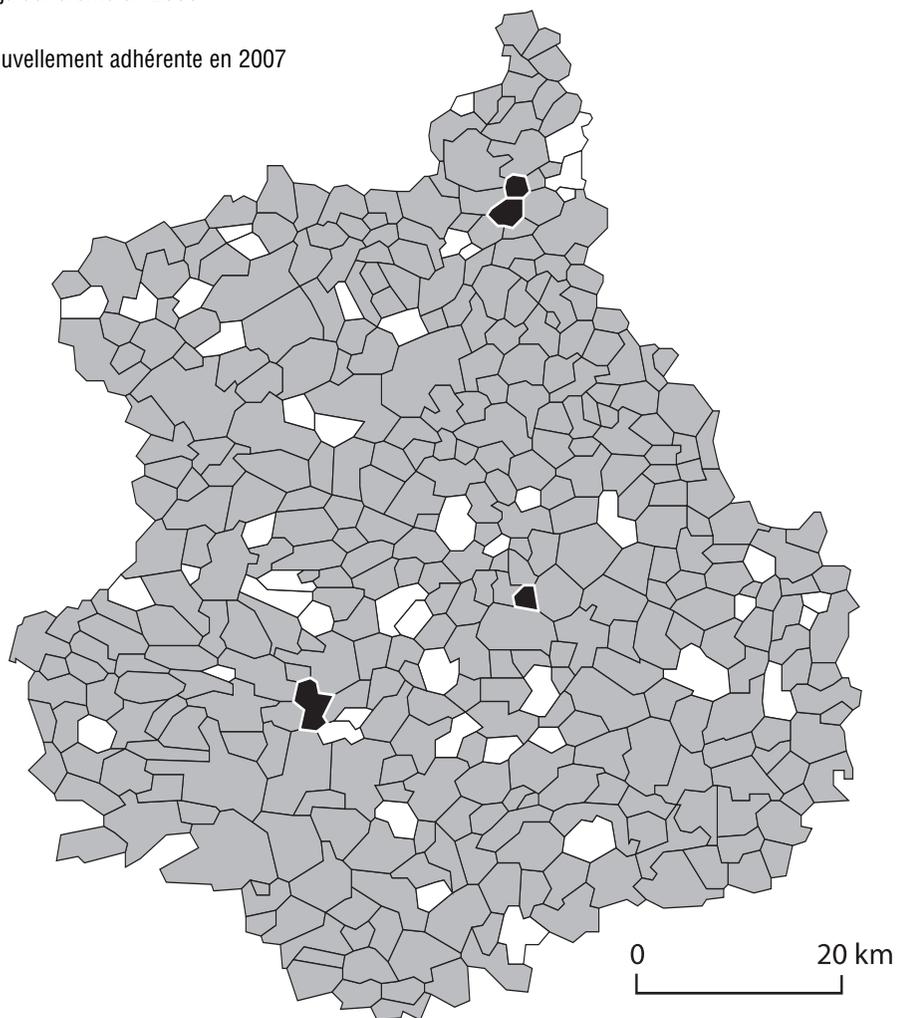
Juliette Meudec, historienne de l'art

Varanong Vong, géographe, infographiste



## les communes cotisantes en 2007

- Commune déjà adhérente en 2006
- Commune nouvellement adhérente en 2007



361 communes ayant adhéré au CAUE en 2007

## les communes cotisantes en 2007

ABONDANT ■ ALLAINES-MERVILLIERS ■ ALLONNES ■ ALLUYES ■ ANET ■ ARGENVILLIERS ■ AUNAY-SOUS-AUNEAU ■ AUNAY-SOUS-CRECY ■ AUNEAU ■ AUTHON-DU-PERCHE ■ BAIGNOLET ■ BAILLEAU-ARMENONVILLE ■ BAILLEAU L'EVÊQUE ■ BARJOUVILLE ■ BARMAINVILLE ■ BAUDREVILLE ■ BAZOCHES-EN-DUNOIS ■ BEAUMONT-LES-AUTELS ■ BEAUVILLIERS ■ BELHOMERT-GUEHOUILLE ■ BERCHERES-ST-GERMAIN ■ BERCHERES-SUR-VESGRE ■ BEROU-LA-MULOTIERE ■ BEVILLE-LE-COMTE ■ BILLANCELLES ■ BLEURY ■ BOISGASSON ■ BOISSY-EN-DROUAIS ■ BOISSY-LES-PERCHE ■ BOISVILLE-LA-ST-PERE ■ BONCE ■ BONCOURT ■ BONNEVAL ■ BOUGLAINVAL ■ BOULLAY-THIERRY ■ BOUTIGNY-PROUAI ■ BOUVILLE ■ BRECHAMPS ■ BREZOLLES ■ BRICONVILLE ■ BROU ■ BROUE ■ BU ■ CHAMPROND-EN-GATINE ■ CHAMPSERU ■ CHAPELLE-GUILLAUME ■ CHAPELLE-ROYALE ■ CHARONVILLE ■ CHARPONT ■ CHARRAY ■ CHARTAINVILLIERS ■ CHARTRES ■ CHATAINCOURT ■ CHATEAUNEUF-EN-THYMERAI ■ CHATENAY ■ CHATILLON-EN-DUNOIS ■ CHAUDON ■ CHAUFFOURS ■ CHERISY ■ CHUISNES ■ CINTRAY ■ CIVRY ■ CLEVILLIERS ■ CLOYES-SUR-LE-LOIR ■ COMBRES ■ COUDRAY-AU-PERCHE ■ COUDRECEAU ■ COURTALAIN ■ COURVILLE-SUR-EURE ■ CRECY-COUVE ■ CRUCEY-VILLAGES ■ DAMBRON ■ DAMMARIE ■ DAMPIERRE-SOUS-BROU ■ DAMPIERRE-SUR-AVRE ■ DANGERS ■ DENONVILLE ■ DIGNY ■ DONNEMAIN-ST-MAMES ■ DOUY ■ DREUX ■ ECROSNES ■ EPERNON ■ ERMENONVILLE-LA-PETITE ■ ESCORPAIN ■ FAINS-LA-FOLIE ■ FONTAINE-LA-GUYON ■ FONTAINE-SIMON ■ FONTENAY-SUR-CONIE ■ FONTENAY-SUR-EURE ■ FRESNAY-L'EVÊQUE ■ FRESNAY-LE-COMTE ■ FRETIGNY ■ GARANCIERES-EN-BEAUCE ■ GAS ■ GASVILLE-OISEME ■ GELLAINVILLE ■ GILLES ■ GOUILLONS ■ GUAINVILLE ■ GUILLEVILLE ■ HANCHES ■ HAPPONVILLIERS ■ ILLIERS-COMBRAY ■ INTREVILLE ■ JANVILLE ■ JAUDRAIS ■ LA CHAPELLE D'AUNAINVILLE ■ LA CHAPELLE-DU-NOYER ■ LA CHAUSSEE D'IVRY ■ LA CROIX-DU-PERCHE ■ LA FERTE-VIDAME ■ LA FRAMBOISIERE ■ LA GAUDAIN ■ LA LOUPE ■ LAMBLORE ■ LANNERAY ■ LAONS ■ LE BOULLAY-MIVOIE ■ LE GUE-DE-LONGROI ■ LE MESNIL-SIMON ■ LE PUISET ■ LES AUTELS-VILLEVILLON ■ LES ETILLEUX ■ LES PINTHIERES ■ LES RESSUINTES ■ LETHUIN ■ LEVESVILLE-LA CHENARD ■ LOGRON ■ LORMAY ■ LOUVILLE-LA-CHENARD ■ LOUVILLIERS-EN-DROUAIS ■ LUIGNY ■ LUTZ-EN-DUNOIS ■ MAGNY ■ MAILLEBOIS ■ MAINTENON ■ MAINVILLIERS ■ MARBOUE ■ MARCHEVILLE ■ MARCHEZAI ■ MARGON ■ MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLE ■ MEAUCE ■ MEREGLISE ■ MEROUVILLE ■ MESLAY-LE-VIDAME ■ MEVOISINS ■ MIERMAIGNE ■ MOLEANS ■ MONTHARVILLE ■ MONTIGNY-LE-CHARTIF ■ MONTIGNY-LE-GANNELON ■ MORIERS ■ MOULHARD ■ NERON ■ NEUVY-EN-DUNOIS ■ NOGENT-LE-ROTRON ■ NOTTONVILLE ■ OINVILLE-SOUS-AUNEAU ■ ORGERES-EN-BEAUCE ■ ORMOY ■ OUARVILLE ■ OUERRE ■ OULINS ■ OYSONVILLE ■ OZOIR-LE-BREUIL ■ PEZY ■ POISVILLIERS ■ PONTGOUIN ■ POUPRY ■ PRASVILLE ■ PRE-ST-EVROULT ■ PRUDEMACHE ■ PUISEUX ■ RECLAINVILLE ■ ROHAIRE ■ ROINVILLE-SOUS-AUNEAU ■ ROMILLY-SUR-AIGRE ■ ROUVRAY-ST-DENIS ■ ROUVRAY-ST-FLORENTIN ■ ROUVRES ■ ST-ANGE-ET-TORCAY ■ ST-ARNOULT-DES-BOIS ■ ST-AVIT-LES-GUESPIERES ■ ST-BOMER ■ ST-CLOUD-EN-DUNOIS ■ ST-DENIS-D'AUTHOU ■ ST-DENIS-LES-PONTS ■ ST-ELIPH ■ ST-GEORGES-SUR-EURE ■ ST-HILAIRE-SUR-YERRE ■ ST-JEAN-DE-REBERVILLIERS ■ ST-JEAN-PIERRE-FIXTE ■ ST-LAURENT-LA-GATINE ■ ST-LEGER-DES-AUBES ■ ST-LUPERCE ■ ST-MAIXME-HAUTERIVE ■ ST-MARTIN-DE-NIGELLES ■ ST-MAURICE-ST-GERMAIN ■ ST-OUEN-MARCHEFROY ■ ST-PELLERIN ■ ST-PIAT ■ ST-PREST ■ ST-REMY-SUR-AVRE ■ ST-SAUVEUR-MARVILLE ■ ST-SYMPHORIEN-LE-CHATEAU ■ ST-VICTOR-DE-BUTHON ■ SAINVILLE ■ SANTEUIL ■ SANTILLY ■ SENONCHES ■ SERAZEREUX ■ SOIZE ■ SOREL-MOUSSEL ■ SOUANCE-AU-PERCHE ■ SOURS ■ TERMINIERS ■ THIMERT-GATELLES ■ THIRON-GARDAIS ■ THIVARS ■ TOURY ■ TRANCRAINVILLE ■ TREMBLAY-LES-VILLAGES ■ TRIZAY-COUTRETOT-ST-SERGE ■ TRIZAY-LES-BONNEVAL ■ UMPEAU ■ UNVERRE ■ VARIZE ■ VERIGNY ■ VERNOUILLET ■ VERT-EN-DROUAIS ■ VICHERES ■ VIERVILLE ■ VILLIERS-ST-NICOLAS ■ VILLIERS-ST-ORIE ■ VITRAY-EN-BEAUCE ■ VOVES ■ YERMENONVILLE ■ YEVRES ■ YMERAY ■